

# Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale



---

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

---





## Présentation du Groupe

# Exacompta Clairefontaine

*Au fil des années, le Groupe Exacompta Clairefontaine a su se démarquer en Europe de par la qualité de ses produits, la notoriété de ses marques ainsi que par ses moyens industriels respectueux de l'environnement.*

*Le Groupe, dont le siège social est basé à Etival Clairefontaine dans les Vosges, emploie 3 091 personnes en 2013 et fait partie des leaders européens des articles de papeterie. Sa commercialité s'étend dans le monde entier et il dispose de filiales à l'étranger en Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Pologne, Canada, Japon, Etats-Unis, Maroc.*

*Exacompta Clairefontaine est présent dans tous les circuits de distribution du monde de la papeterie. Le Groupe a noué des liens étroits avec toutes les parties prenantes de ses activités industrielles et l'ensemble de son environnement.*

*Sur un marché toujours plus concurrentiel, les clients exigent une qualité optimale, des gammes larges et diverses, mais aussi un engagement concret pour la société de demain.*

*Grâce à ses moyens humains, industriels, commerciaux et logistiques, Exacompta Clairefontaine s'inscrit aujourd'hui dans une politique sociale, environnementale et sociétale basée sur le respect du travail de chacun, des valeurs partagées et la préservation des ressources naturelles.*

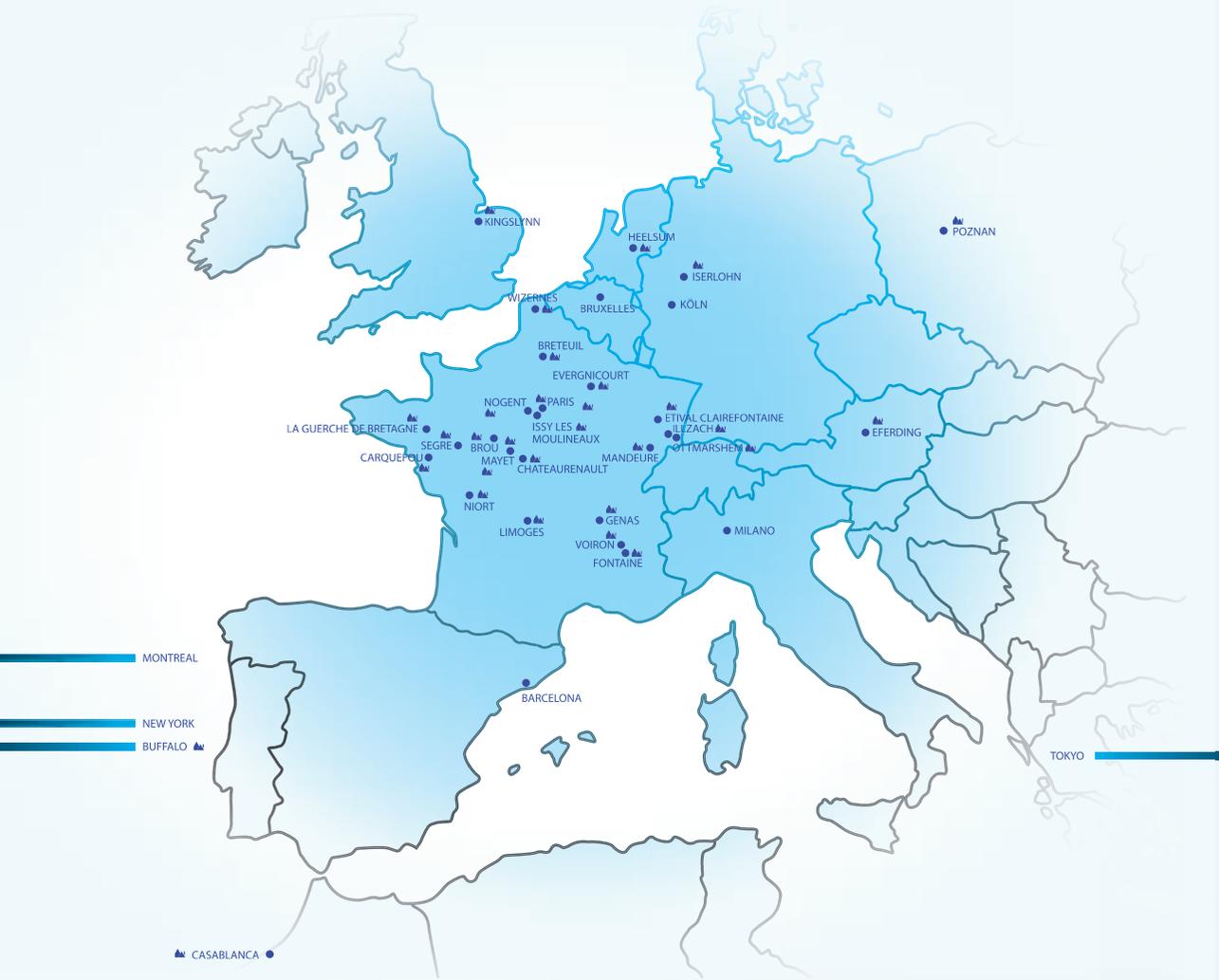
## Sommaire

Responsabilité :

**Environnementale** ..... p. 5

**Sociale** ..... p. 19

**Sociétale** ..... p. 31



  
**EXACOMPTA CLAIREFONTAINE**



De grandes marques de Papeterie, naturellement





Responsabilité

# Environnementale

# Politique environnementale

L'image de qualité de ses papiers graphiques et articles de papeterie sur le marché européen implique que le Groupe Exacompta Clairefontaine soit un acteur fort du développement durable.

Ses principaux engagements dans ce domaine sont :

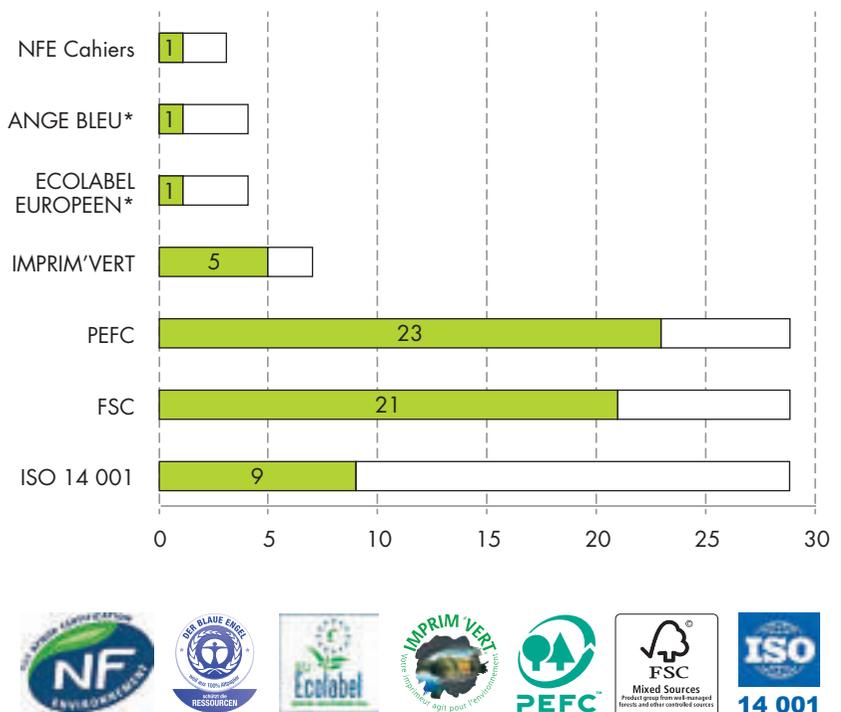
- l'utilisation de pâtes à papier certifiées pour assurer une gestion durable des forêts,
- la valorisation des matières plutôt que l'élimination des déchets,
- la réduction des prélèvements d'eau,
- la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> d'origine fossile,
- la prévention des risques de pollution.

La mise en œuvre de sa démarche environnementale est notamment reconnue au travers des nombreuses certifications obtenues pour ses sites de production et de transformation.

La volonté du Groupe Exacompta Clairefontaine est également de proposer à ses clients des produits toujours plus respectueux de l'environnement. A ce titre, des labels environnementaux ont été attribués à une large gamme de nos produits.

## État des certifications environnementales obtenues par les sites de production/transformation

Exemple : ISO 14 001 - 9 sites certifiés sur 29 potentiellement certifiables



Exacompta Clairefontaine a décidé d'adhérer à SOFEA (Sustainable Office Environmental Association). Dans le cadre de cette association européenne, les fabricants et les distributeurs de fournitures de bureau se rassemblent pour établir un système d'évaluation écologique et de notation de produits.

Le nouveau système proposé par SOFEA consistera à :

- saisir les informations environnementales dans une base de données sécurisée,
- analyser les informations recueillies et établir des notations selon un cadre méthodologique contrôlé par un Comité Scientifique indépendant,
- vérifier puis certifier par une tierce partie indépendante les données utilisées pour l'évaluation des produits,
- télécharger et afficher par les revendeurs impliqués dans le projet les résultats de la notation des produits.

Afin d'assurer un niveau élevé de prise en compte de l'environnement par les collaborateurs du Groupe, des formations sont organisées régulièrement.

En 2013, 553 personnes les ont suivies ; les principales thématiques en ont été :

- les certifications forestières FSC et PEFC,
- le risque incendie et la manipulation des extincteurs,
- les impacts environnementaux.

Le tri des déchets, le risque chimique et les indicateurs environnementaux ont également fait l'objet d'actions de communication sur plusieurs sites.

Chaque année, le Groupe investit pour améliorer la performance environnementale des usines de production et de transformation. Ainsi en 2013, le montant des dépenses a atteint 4 439 K€, dont la répartition par thème est présentée ci-dessous.

### États des investissements en faveur de l'environnement





Quelques actions menées par les entreprises du Groupe :

- **Papeterie de Mandeure** a mis en place un dispositif de collecte et de recirculation des eaux de refroidissement permettant de réduire ses prélèvements d'eau de près de 13 %,
- **Papeteries de Clairefontaine** et **Everbal** ont investi dans des matériels permettant d'améliorer ou fiabiliser le fonctionnement de leurs ouvrages de traitement des eaux usées,
- **Papeteries de Clairefontaine** a remplacé deux presses à balles pour améliorer le conditionnement et favoriser la valorisation de ses déchets de papiers,
- **Papeterie de Mandeure** et **Éditions Quo Vadis** ont respectivement remplacé un sécheur d'air et des climatisations pour éliminer un gaz frigorigène dont l'utilisation sera prochainement interdite,
- **Papeteries Sill** et **Brause Produktion** ont acheté de nouveaux compresseurs moins énergivores, celui de Brause Produktion contribuera également au chauffage des locaux par réutilisation des eaux de refroidissement,
- **CFR Ile Napoléon** a remotorisé une ligne de production pour réduire sa consommation d'électricité,
- **AFA** et **Ernst Stadelmann** ont amélioré l'isolation thermique de leurs bâtiments afin de limiter le chauffage des locaux durant l'hiver.

Toutes ces améliorations visent à optimiser les impacts de nos activités industrielles, mais également à éviter tout risque de pollution accidentelle.

Jusqu'à présent, les usines du Groupe Exacompta Clairefontaine n'ont pas eu à constituer de provisions ou garanties financières pour faire face à un éventuel risque environnemental.

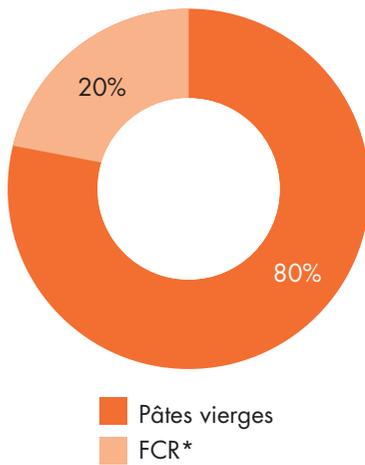
Toutefois, les évolutions réglementaires récentes vont imposer à quelques sites français de provisionner notamment les coûts de remise en état des sols en cas d'éventuelles cessations d'activités.

# Les matières premières

Le papier contient 70 % de fibres de cellulose. Afin de préserver les écosystèmes, les pâtes à papier utilisées sont fabriquées à partir de bois provenant uniquement de forêts gérées durablement. Cette gestion a notamment pour but de conserver la biodiversité, d'assurer la santé et la vitalité des forêts et de garantir leurs fonctions socio-économiques.

La consommation de fibres a atteint 176 000 tonnes en 2013. Pour la limiter, les sites papetiers du Groupe filtrent leurs eaux de process afin d'en récupérer et réutiliser le maximum.

**Types de fibres utilisées pour la production de nos papiers**



La production de papier nécessite également l'utilisation d'amidon, de charges minérales et d'adjuvants qui confèrent notamment la coloration et les propriétés d'usage (impression, écriture) attendues pour nos produits.

Parmi les adjuvants, les agents de rétention permettent d'améliorer la fixation des matières auxiliaires afin d'en limiter la consommation.

Une part de ces papiers est ensuite utilisée par les usines de transformation du Groupe en association avec différents matériaux : carte, carton, matières plastiques (notamment polypropylène), acier (œilletons métalliques, mécanismes de classeurs) pour fabriquer les milliers de références de cahiers, blocs, répertoires, agendas et articles de classement.

Le contrôle qualitatif de nos produits à toutes les étapes de la production nous permet de détecter rapidement les dérives et de réduire les taux de rebuts. L'objectif n'est pas seulement qualitatif et économique, il est aussi environnemental puisqu'il permet de préserver les ressources naturelles en réduisant les consommations de matières premières.

\* Fibres Cellulosiques de Récupération

# La gestion des déchets

La valorisation des déchets est une des premières actions engagées par le Groupe.

Le recyclage des matières est privilégié. Le site d'Everbal, spécialisé dans la fabrication de papiers recyclés, collecte une grande partie des déchets de papier du Groupe.

Les autres matières (plastiques, métaux, bois) sont dirigées vers des filières de recyclage spécialisées.

Les boues de station d'épuration font l'objet d'une valorisation agricole, généralement précédée d'une opération de compostage.

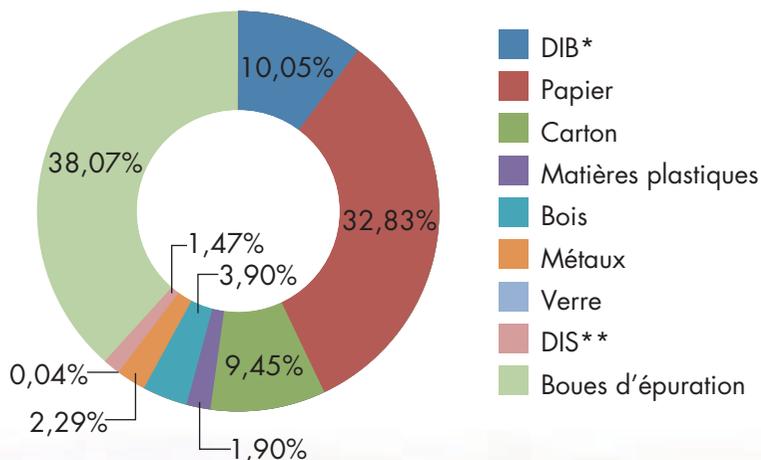
Lorsque les déchets collectés ne sont pas recyclables, la valorisation énergétique est envisagée.

En dernier recours, les déchets non valorisables sont transférés vers un centre de traitement chargé de leur élimination.

Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés au tri des déchets de façon à améliorer nos performances.

Au total, près de 26 720 tonnes de déchets ont été générées par les activités du Groupe en 2013.

Proportions des différentes catégories de déchets



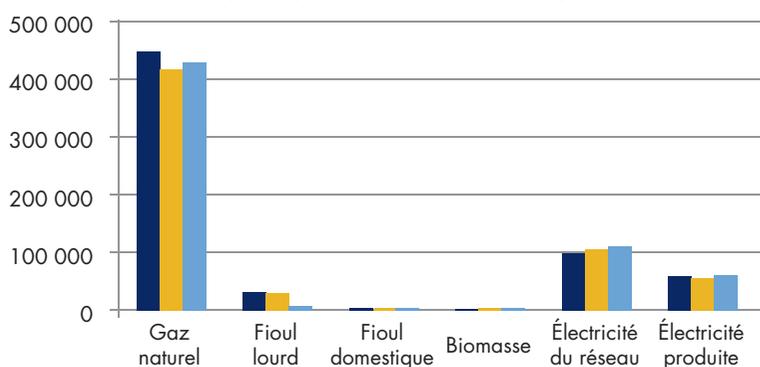
# Les consommations énergétiques

Le gaz naturel est le combustible majoritairement utilisé sur nos sites. Il s'agit du combustible fossile qui émet le moins de polluants lors de sa combustion.

Le fioul lourd n'est quasiment plus utilisé. Grâce à la mise en service de sa deuxième chaudière biomasse, Everbal n'utilisera plus ce combustible qu'en secours pendant les périodes de maintenance des chaudières principales.

La centrale thermique des Papeteries de Clairefontaine est basée sur le principe de la cogénération, permettant la production simultanée de vapeur et d'électricité. Pour cela le site dispose d'une turbine à gaz et de deux turbines à vapeur. Une turbine hydroélectrique complète le dispositif. C'est actuellement le seul site du groupe qui produit de l'électricité.

**Consommations énergétiques en MWh  
(PCI\* pour les combustibles)**



■ 2011	449 868	34 011	847	37	103 745	62 467
■ 2012	419 087	32 756	989	38	106 400	58 587
■ 2013	431 764	10 378	939	66	112 667	63 694

Les papeteries sont les unités les plus consommatrices d'énergie thermique et électrique. Elles ont donc mené de longue date des actions permettant de limiter ces consommations (isolation des hottes de sécherie, récupération de chaleur pour le chauffage des eaux de process et des locaux, installation de variateur de vitesse sur les moteurs, etc.).

Les sites de transformation travaillent également sur ces thématiques et investissent dans des matériels moins énergivores (compresseurs d'air de nouvelle génération, remotorisation de ligne de production, optimisation de l'éclairage) ou dans l'isolation des bâtiments.

Sources d'énergie renouvelable :

- 2 chaudières biomasse sur le site d'Everbal
- 1 turbine hydroélectrique sur le site de Papeteries de Clairefontaine

# Les émissions atmosphériques

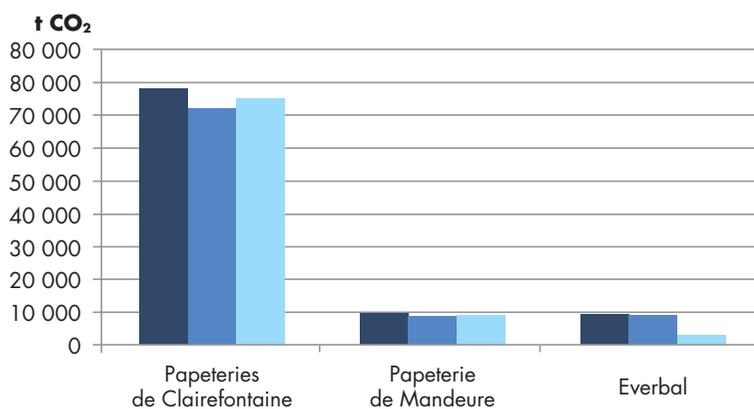
## Les gaz à effet de serre

Seules les trois papeteries françaises sont soumises au Système d'Échange de Quotas d'Émissions de gaz à effet de serre (SEQUE) mis en place par l'Union Européenne.

Un des objectifs du Groupe Exacompta Clairefontaine est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> d'origine fossile en investissant notamment dans les énergies renouvelables.

Une première chaudière biomasse a été mise en service en 2009 sur le site d'Everal. La seconde installation a produit ses premières tonnes de vapeur en avril 2013.

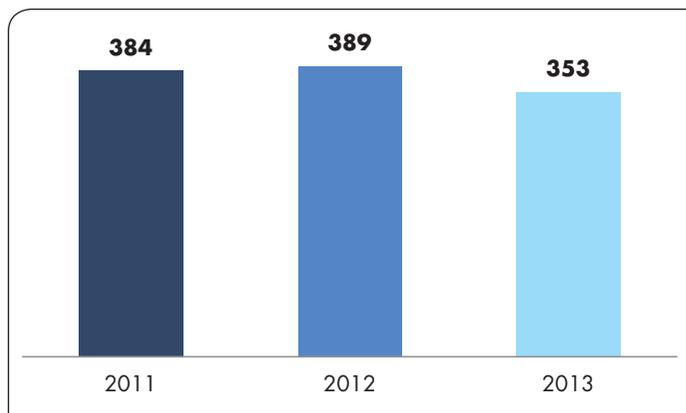
Emissions de CO<sub>2</sub> déclarées dans le cadre du SEQUE



■ 2011	■ 2012	■ 2013
78 291	72 224	75 357
9 914	8 863	9 070
9 553	9 141	2 918



### Émission spécifique moyenne des 3 papeteries françaises (en kg CO<sub>2</sub>/tonne de papier brute)



Papeteries de Clairefontaine exporte du CO<sub>2</sub> vers une unité de production de carbonate de calcium précipité (PCC) implanté sur son site. Le CO<sub>2</sub> contenu dans les fumées de ses chaudières est consommé par le procédé de production du PCC.

Ce transfert évite ainsi chaque année le rejet d'environ 12 000 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

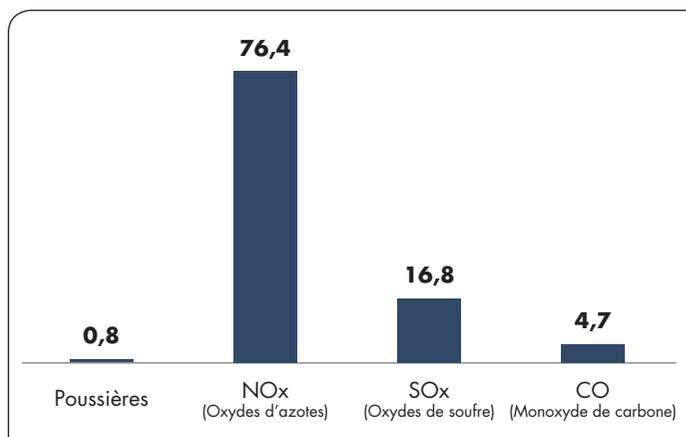
Nous n'avons pas pu obtenir en 2013 les données relatives aux émissions de gaz fluorés (hydrochlorofluorocarbones notamment). Elles ont pour origine les fuites éventuelles sur les installations de climatisation.

Nous n'avons, pour l'instant, identifié aucune incidence majeure des effets du changement climatique sur les activités du Groupe.

## Autres émissions

Là encore, seules les trois papeteries françaises du Groupe sont tenues de réaliser régulièrement des mesures sur les émissions de leurs chaudières.

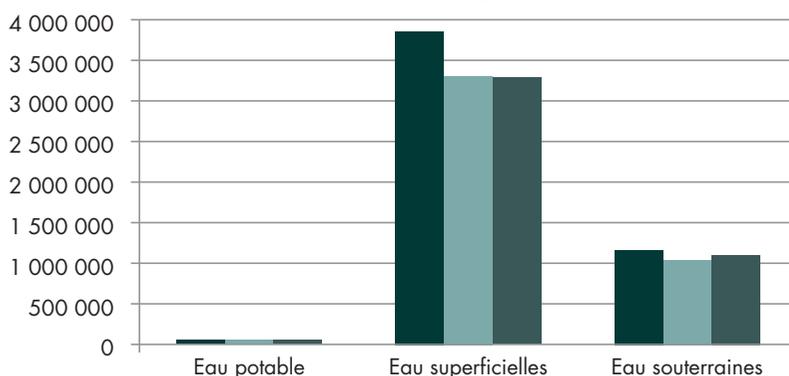
### Autres émissions atmosphériques (en tonnes) - Année 2013



# Les prélèvements d'eau

L'eau est un élément indispensable pour l'industrie papetière et il est essentiel que cette ressource reste pérenne. Le Groupe Exacompta Clairefontaine met donc tout en œuvre pour la préserver et réduire ses prélèvements.

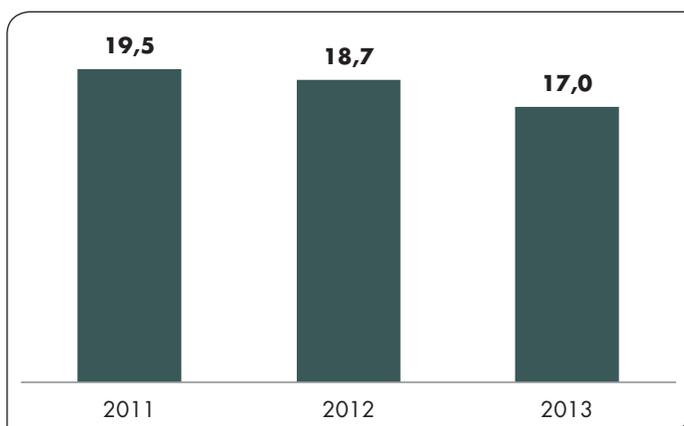
Prélèvements d'eau (en m<sup>3</sup>)



■ 2011	42 022	3 874 135	1 164 417
■ 2012	41 277	3 310 158	1 039 559
■ 2013	46 805	3 290 569	1 097 525

L'augmentation des prélèvements sur le réseau d'eau potable est liée à la prise en compte de nouveaux sites de transformation en 2013.

Les prélèvements d'eau spécifiques des 3 sites papetiers français (en m<sup>3</sup> / tonne de papier brute)

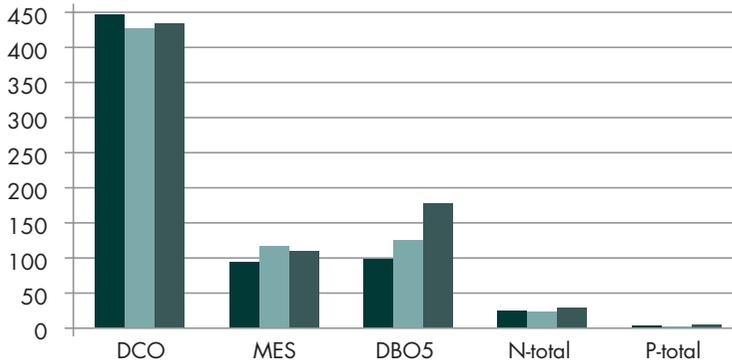


Les prélèvements d'eau des sites papetiers sont relativement importants, mais la majorité de l'eau prélevée est restituée au milieu naturel après traitement.

Les papeteries sont dotées de stations d'épuration permettant de limiter le rejet d'éléments polluants.

### Rejets cumulés des 3 sites papetiers français

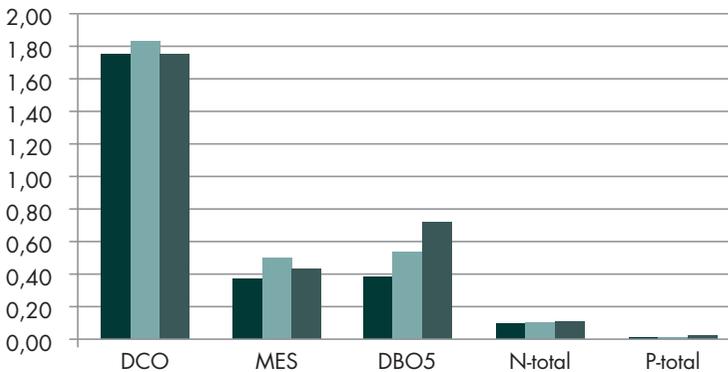
tonnes



■ 2011	448	95	97	25	3
■ 2012	427	116	124	23	2
■ 2013	435	109	177	28	5

### Rejets spécifiques moyens des 3 sites papetiers français

kg / t  
papier brut



■ 2011	1,76	0,37	0,38	0,10	0,01
■ 2012	1,84	0,50	0,53	0,10	0,01
■ 2013	1,75	0,44	0,72	0,11	0,02

DCO : Demande Chimique en Oxygène

MES : Matières En Suspension

DBO5 : Demande Biologique en Oxygène après 5 jours

N-total : Azote total

P-total : Phosphore total

Les unités de transformation sont quant à elles raccordées à des stations urbaines ou traitent leurs effluents comme des déchets industriels spéciaux.

# Les sols

## Le recyclage agricole des boues de papeteries

Les boues d'épuration générées lors du traitement des effluents de process des papeteries sont soit valorisées directement en agriculture, soit transformées en compost normalisé (NF U44-095).

Les boues de papeteries comportent des éléments d'intérêt agronomique (matière organique, azote, phosphore, chaux, potasse notamment) permettant la substitution d'une partie des engrais chimiques traditionnels.

Elles sont surtout recyclées en agriculture comme :

- amendement organique : riches en fibres de cellulose, ces boues ont une action bénéfique sur la structure des sols ;
- amendement calcique : un épandage apporte en moyenne par hectare un peu plus de 2,5 tonnes de chaux.

Les teneurs en éléments-traces métalliques (ETM) et composés organiques (CTO) des boues épandues sont très inférieures aux valeurs limites fixées par la réglementation.



## L'état des sols sur les sites de production et transformation

Le taux moyen d'imperméabilisation des sols de nos sites industriels atteint 55 %.

Ces surfaces imperméabilisées sont constituées par les bâtiments, les voies de circulation et les parkings. Les surfaces libres sont des espaces verts, des zones de lagunage ou des réserves foncières pour de futures extensions.

La réglementation impose à tous les sites de stocker les produits et déchets potentiellement dangereux sur des dispositifs de rétentions, afin de recueillir tout écoulement éventuel.

Dans les dix dernières années, aucun incident susceptible de générer une pollution des sols n'a été enregistré sur nos sites.

Peu de diagnostics de pollution historique des sols a été réalisé jusqu'à présent. Les évolutions réglementaires récentes (transposition en droit français de la directive IED) vont imposer dans les prochaines années la réalisation d'un rapport de base sur l'état des sols et des eaux souterraines. Ces nouvelles exigences concerneront essentiellement les papeteries.

# La biodiversité

Le groupe Exacompta Clairefontaine s'engage également pour la préservation de la biodiversité.

Certains de nos sites sont situés à proximité ou possèdent des terrains abritant une faune et une flore protégées.

Les Papeteries de Clairefontaine ont signé une convention de gestion sur 15 ans avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour préserver des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Le site est désormais intégré à une zone Natura 2000. Il s'agit de prairies de fauche abritant un papillon, l'Azuré des Paluds, et sa plante hôte, la Grande Sanguisorbe. Le cycle biologique du papillon est très particulier. Il pond uniquement sur la fleur de la Grande Sanguisorbe. Lorsque la chenille a éclos, elle quitte la fleur et est prise en charge par une espèce particulière de fourmis du genre *Myrmica*.

La chenille hiverne dans la fourmilière où elle poursuit son développement jusqu'à l'année suivante en se nourrissant du couvain.

La larve se transforme en chrysalide à l'intérieur de la fourmilière, le papillon en émerge ensuite et prend son envol.



Le Groupe Exacompta Clairefontaine a changé le cap de son implication dans la voile. Son engagement dans le sport au fil des vingt-quatre éditions du Trophée Clairefontaine des Champions de Voile évolue en une action d'intérêt général au profit de la communauté scientifique internationale, sur le thème prégnant du changement climatique. Clairefontaine apportera donc désormais son concours à l'association d'intérêt général MEROCEANS, dont la vocation est de concourir à la défense de l'environnement océanique naturel en sensibilisant et en éduquant le plus large public aux causes et aux conséquences du changement climatique, au gré d'observations à l'interface océan - atmosphère dans des zones maritimes peu ou pas explorées scientifiquement, sous l'égide des instances de l'UNESCO.



Moment important ce mercredi 30 octobre 2013, fruit des efforts de MEROCEANS et de la générosité de ses précieux mécènes : la mise à bord du tout nouveau prototype Oceanoscientific System Version 3.0, capable de collecter automatiquement et de transmettre tout aussi automatiquement par satellite les données de qualité scientifique de dix paramètres à l'interface océan - atmosphère.

A gauche, le Docteur Dimitri Voisin (Mer Agitée), fidèle collaborateur du Team Michel Desjoyeaux et le Docteur Stefan Marx, patron de la société SubCtech basée à Kiel (Allemagne), sont les heureux parents de cet équipement unique au monde qui va permettre à MEROCEANS d'alimenter gratuitement la communauté scientifique internationale en données de qualité collectées sur des routes maritimes peu ou pas fréquentées scientifiquement en ces domaines.



Responsabilité

Sociale

# Emploi

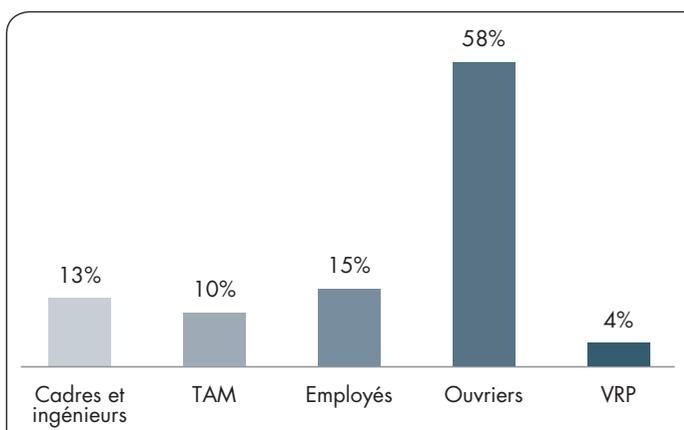
En 2013, l'effectif moyen du Groupe Exacompta Clairefontaine était de 3 091 salariés.

Au 31 décembre 2013, il employait 1 767 salariés hommes et 1 233 femmes, soit 3 000 personnes au total, dont 2 891 en contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats à durée déterminée (CDD) ne représentent donc que 3,6 % de l'effectif.

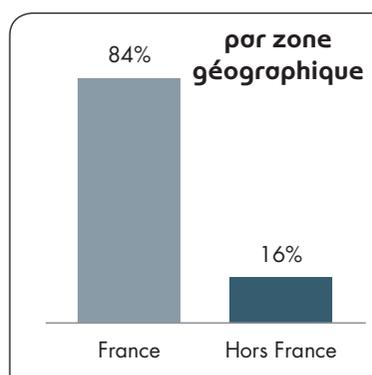
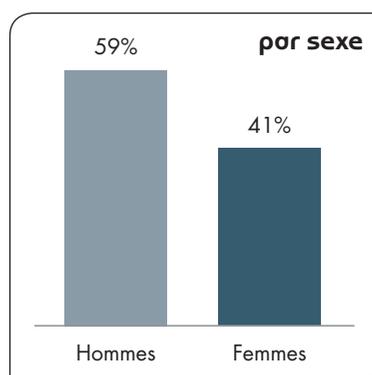
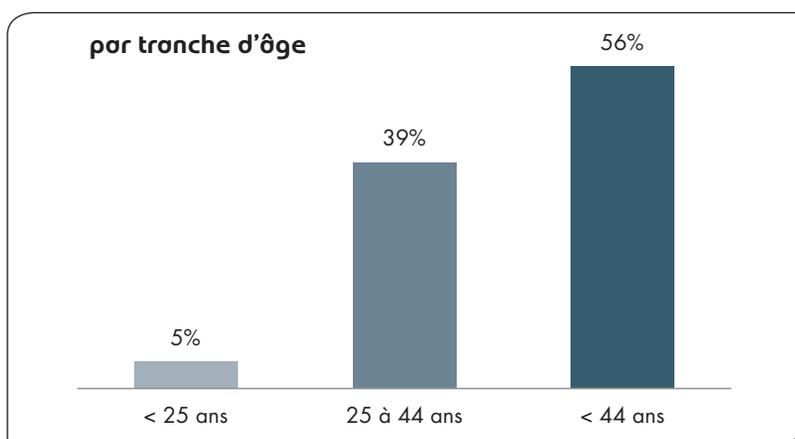
La majorité de ces emplois est basée en France. Le savoir-faire et la maîtrise des procédés sont cruciaux dans une stratégie visant des produits de qualité. Le Groupe a donc fait le choix d'éviter au maximum le recours à la sous-traitance.

Le Groupe a le souci de maîtriser le processus de fabrication. L'implantation principalement française des unités de fabrication répond également à un besoin de main d'œuvre qualifiée.

## Répartition de l'effectif en CDI au 31/12/2013



## Au 31 décembre 2013, répartitions des effectifs totaux (CDI+CDD)



Quo Vadis

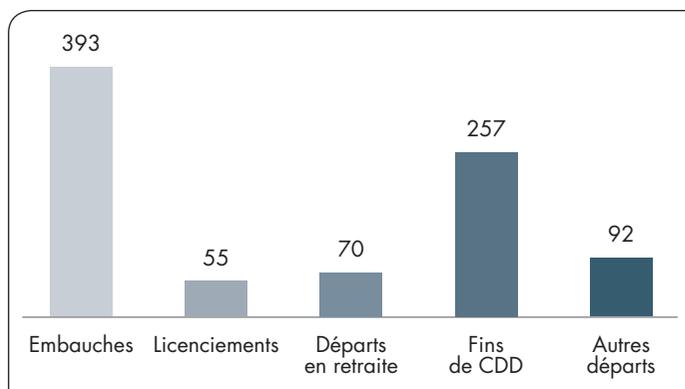


Raynard

Par un faible turnover des emplois en CDI, le Groupe tient à conserver les compétences de ses salariés. Par exemple aux Papeteries de Clairefontaine, la mise en place d'actions de tutorat participe à la préservation du savoir-faire entre les départs en retraite des employés et l'embauche de jeunes salariés.

La grande majorité des départs concerne des fins de CDD ce qui reflète le processus normal de l'activité d'une industrie papetière. Le Groupe doit en effet recourir aux CDD au cours de l'année afin de faire face à des fluctuations d'activité dans les activités dites de façonnage pour préparer la rentrée scolaire mais également dans les produits millésimés (calendriers, agendas ...).

#### Mouvements de salariés en 2013



Clairefontaine



Clairefontaine



Everbal



Quo Vadis : Remise du label «Origine France Garantie» par le préfet de Saine et Marne, M. Jego

En 2013, les frais de personnel correspondant aux rémunérations charges sociales incluses se sont élevés à 140 millions d'euros.

Le Groupe veille à ce que l'écart entre les niveaux de rémunération reste raisonnable. En France, le ratio est de 2,7 entre la rémunération moyenne des cadres-ingénieurs et celle des ouvriers.

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes est également un objectif du Groupe. Cela se concrétise par exemple par la signature d'accords d'entreprise pour l'égalité professionnelle. Par ailleurs les représentants du personnel consultés sur d'éventuelles disparités salariales dans les entreprises de plus de 300 salariés n'ont pas relevé d'anomalie majeure.



Raynard

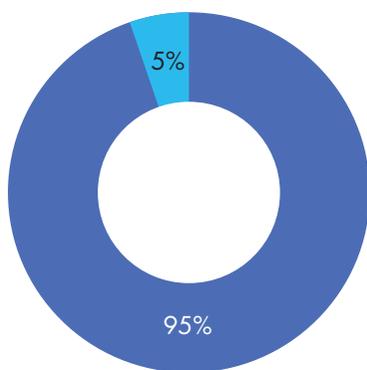
# Organisation du travail

Le Groupe respecte les obligations légales en matière de temps de travail dans l'ensemble de ses filiales. Les horaires sont fonction de la législation applicable de chaque pays d'implantation ainsi que de la nature et de la saisonnalité de certaines de nos activités.

Il étudie les besoins des salariés qui souhaitent exercer une activité à temps partiel. Elle se met en place en fonction des nécessités de service. De la même manière, le Groupe permet aux salariés de retrouver une activité à temps plein dès qu'ils le souhaitent en fonction des postes vacants disponibles.

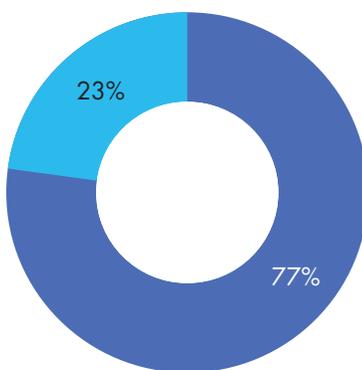
Le fonctionnement en continu de nos machines à papier et la charge de travail de certains matériels de finition ou de transformation impliquent obligatoirement une part de travail de nuit.

**Répartition  
temps plein / temps partiel**



- Temps plein
- Temps partiel

**Répartition  
suivent les rythmes de travail**



- Travail de jour
- Travail de nuit ou alternant





Clairefontaine

En 2013, 84 237 heures supplémentaires ont été effectuées. Elles ont été réalisées dans le cadre de surcroûts d'activité, la qualité des produits attendue par les clients incitant à recourir au personnel déjà en place et déjà formé plutôt qu'à une main d'œuvre externe. En cas de recours à du personnel temporaire, ce dernier suit un parcours d'intégration et de formation pour apprendre les métiers en toute sécurité.

Pour les unités situées en France, 4 766 heures ont été chômées contre 25 969 en 2012.

Exacompta Clairefontaine veille à réduire le chômage partiel en mettant en place des actions de formation durant les périodes chômées. Par ailleurs la polyvalence et la polycompétence des salariés est également un facteur permettant de limiter le recours au chômage partiel.

Le Groupe Exacompta Clairefontaine tient à réduire le taux d'absentéisme au sein des différentes filiales. Il agit en termes de prévention des accidents du travail et des troubles musculo-squelettiques. En France, les entreprises travaillent à l'établissement de « diagnostic des facteurs de pénibilité ». Ces démarches ont abouti ou aboutiront à l'élaboration d'accords ou de plans d'action de prévention de la pénibilité au travail. Afin de limiter les arrêts, le Groupe mise sur un management de proximité à l'écoute de ses collaborateurs et développe des politiques de prévention contre les maladies graves tels que des dépistages des cancers du sein ou du colon.

### Absentéisme

<b>Molodie</b>	4,2 %
<b>Accident du travail</b>	0,5 %
<b>Maternité et adoption</b>	0,3 %
<b>Événements familiaux</b>	0,1 %
<b>Autres motifs</b>	0,3 %
<b>Absentéisme toutes catégories</b>	5,5 %



# Relations du travail et partenaires sociaux

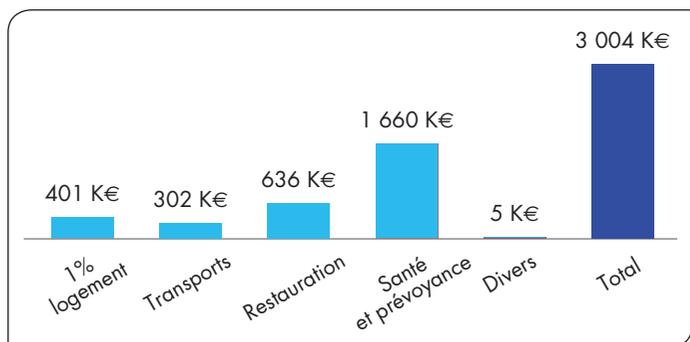
Au sein de nos différentes filiales françaises, l'essentiel des grandes organisations syndicales est représenté. Nous comptabilisons 209 représentants du personnel élus et/ou représentants syndicaux désignés.

Les échanges avec les partenaires sociaux ont permis la signature et la mise en place de différents accords collectifs afin de veiller au maintien de bonnes conditions de travail et à l'employabilité des collaborateurs tout cela dans un souci d'égalité de traitement.

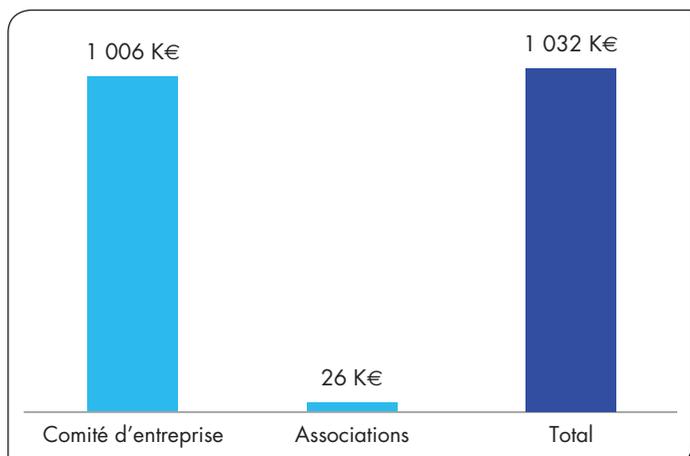
En France, 117 accords ont été recensés en 2013 portant principalement sur :

- Salaires et primes mensuels
- Participation, intéressement et autres avantages annuels
- Financement d'un système de santé
- Temps de travail
- Prévention de la pénibilité
- Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Autres accords (contrat de génération)

**Montants versés au titre des avantages sociaux (France uniquement)**



**Subventions versées (France uniquement)**



Les maladies susceptibles d'avoir une origine professionnelle font l'objet de démarches préventives sur tous les sites du Groupe ainsi que des propositions de reclassement le cas échéant.

En 2013, 21 salariés ont fait l'objet de déclaration au titre de maladies professionnelles dans le Groupe.

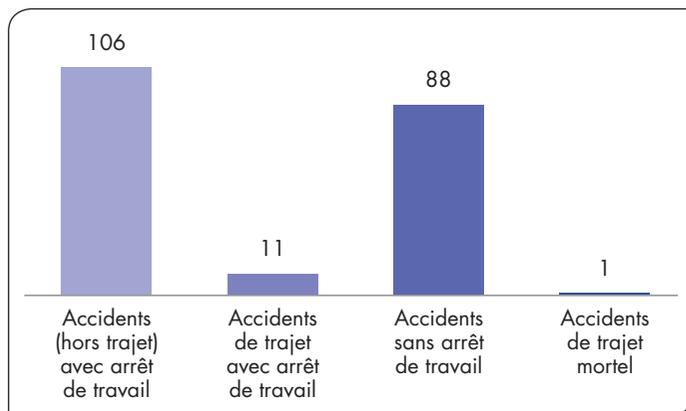


## Santé et sécurité

La santé et la sécurité au travail sont suivies notamment par les CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) ou par les délégués du personnel pour les petites structures dans les filiales françaises du Groupe.

En 2013, des mesures de protection autour des machines, des actions de formation pour prévenir les risques liés à l'activité physique, des actions de prévention des troubles musculo-squelettiques et de renouvellement des équipements de sécurité ont notamment été menées.

### Accidents de travail sur l'ensemble du groupe



### Taux de fréquence et taux de gravité (France uniquement)

Données manquantes pour les sites étrangers

#### Taux de fréquence : 26,97

(Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées)

#### Taux de gravité : 0,92

(Nombre de journées perdues pour 1 000 heures travaillées)

# Formation

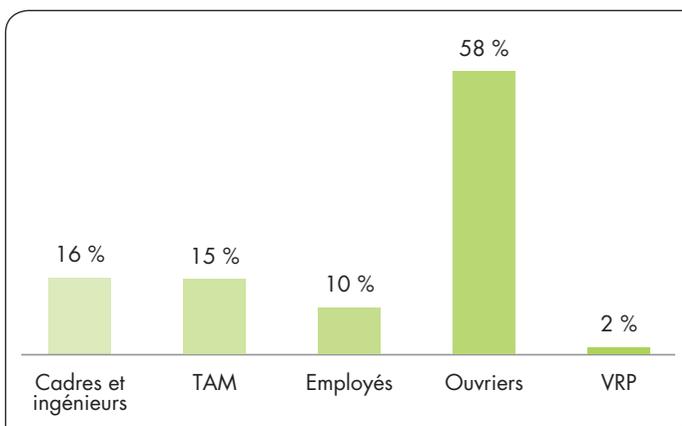
Les responsables formation définissent les besoins en compétences des équipes, en tenant compte des objectifs définis et de la stratégie retenue par la Direction.

En France, les entretiens individuels d'évaluation annuels permettent de recueillir les souhaits de formation de chaque salarié. La prise en compte de ces éléments permet de bâtir le plan de formation de chaque entité selon leurs spécificités.

Le plan de formation est soumis à consultation des représentants du personnel, il est ensuite mis en place par les directions ce qui débouche sur des programmes de formation individualisés.

En 2013, le Groupe Exacompta Clairefontaine a dispensé, directement ou par le biais d'organismes agréés, un total de 28 108 heures de formation pour un coût de 1 438 K€.

**Répartition du nombre d'heures de formation  
par catégorie socio-professionnelle**



# Égalité

Les principes d'égalité professionnelle, de non-discrimination et de diversité sont des valeurs essentielles que le Groupe tient à garantir et à promouvoir. Il privilégie les compétences dans l'accès à l'emploi comme dans l'évolution professionnelle, indépendamment du sexe du salarié.

Au sein du Groupe, la formation professionnelle constitue un levier majeur qui participe à la réduction des inégalités existantes dans les parcours professionnels des hommes et des femmes.

Les moyens mis en place pour promouvoir l'égalité des chances sont multiples.

La société, Papeteries de Clairefontaine, par exemple, axe sa politique de formation et l'accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) sur ce sujet.

Enfin le Groupe souhaite que chaque salarié ait la possibilité de concilier son temps de travail avec les besoins de sa vie personnelle de manière à remplir au mieux ses responsabilités.



Raynard

# Personnel en situation de handicap

Les dépenses relatives au personnel handicapé correspondent aux contributions légales, à la sous-traitance au secteur protégé et aux aménagements de poste. Elles s'élèvent à 2 325 K€ en 2013 pour 104 salariés employés en France.

## Apprentissage et stages

En France, en 2013, le Groupe a accueilli 132 stagiaires et 38 apprentis.

Cet accueil de personnes en apprentissage et en contrat de professionnalisation permet au Groupe de recruter du personnel jeune afin de les former aux processus des entreprises et de veiller au transfert des compétences suite aux départs en retraite.

Plusieurs filiales du Groupe ont tissé des liens étroits avec des organismes de formation tels que l'école du papier PAGORA et le CFA papetier de Gérardmer situé à quelques kilomètres du site historique des Papeteries de Clairefontaine.

## Respect des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail

En 2013 le Groupe n'a pas d'implantation et ne procède pas à des achats significatifs dans des pays susceptibles d'avoir recours au travail forcé ou au travail des enfants.

De même, la liberté d'association et de négociation collective existe dans tous les pays où le Groupe possède des filiales.



Responsabilité

Sociétale

# Impacts territoriaux et économiques

Chaque filiale d'Exacompta Clairefontaine est un acteur social et sociétal important en raison de son influence sur les populations locales et de son impact sur la région d'implantation. 75 % des emplois du groupe se situent en dehors des grandes agglomérations.

Les sociétés du Groupe Exacompta Clairefontaine emploient des personnes proches des usines ou des sites d'exploitation. Le recrutement se fait sur place.

Par exemple, les Papeteries de Clairefontaine, situées dans le village d'Étival Clairefontaine (Vosges) existent depuis 1858 et emploient aujourd'hui 580 salariés. L'entreprise est un acteur fondamental de l'économie locale.

Des liens très étroits se sont donc tissés au fil du temps avec les villes et les villages alentours.

Tout comme les actionnaires majoritaires du Groupe font partis d'une même famille, on trouve chez les ouvriers et employés la 6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup> génération. La tradition de rentrer dans la même usine que ses parents demeure encore une réalité.

Dans le groupe, ce sont 3 091 personnes qui sont employées sur 38 sites.

# Loyauté des pratiques

La lutte contre toute forme de corruption active ou passive est intégrée dans les pratiques quotidiennes de la direction générale. Par ailleurs, la mission des Commissaires aux Comptes comporte un volet concernant la fraude qui couvre de fait l'ensemble des sociétés du Groupe.

Le Groupe est peu concerné par des mesures particulières prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, au-delà du respect des législations en vigueur en la matière. Certaines gammes de produits doivent respecter la Norme Jouets.

# Les achats et la sous-traitance

Le Groupe Exacompta Clairefontaine est un groupe français à vocation Européenne.

Les enjeux sociaux et environnementaux sont pris en compte par les certifications qui sont demandés.

Les fournisseurs de matières premières fibreuses (pâtes et papiers) sont pour l'essentiel certifiés par FSC, PEFC ou Blue Angel.

Les fournisseurs imprimeurs sont en général Imprim'Vert.

Dans le choix de chaque fournisseur le critère du respect de l'environnement est requis. Des certifications et labels indispensables peuvent être exigés.

Le groupe fait peu appel à la sous-traitance. Les sous-traitants sont principalement locaux.



*Les sociétés du Groupe Exacompta Clairefontaine sont souvent partenaires de clubs sportifs ou d'associations.*

## Partenariats

Des partenariats ont été établis avec de nombreuses associations locales à caractère sportif ou culturel.

Le Groupe Exacompta Clairefontaine est associé aujourd'hui à de prestigieux clubs nationaux de football et soutient ainsi les jeunes talents de demain, de 7 à 17 ans, garçons et filles. Le groupe sponsorise ainsi différents sports, le Football notamment le FC Sochaux-Montbéliard, l'AS Nancy-Lorraine, le Basket à la ligue de France, le Hockey à Blagnac ou encore du Rugby et du Handball.

Dans le domaine culturel, le Groupe soutient plusieurs festivals dont le F.I.G. (Festival International de Géographie) de Saint-Dié des Vosges.

Dans le domaine de la voile, une manifestation à caractère sportif « le Trophée Clairefontaine » unit dix des meilleurs skippers de l'année dans une compétition à caractère amical qui a toujours lieu au moment de la rentrée scolaire. Cette manifestation rassemble un public d'amateurs toujours nombreux.

Les sociétés soutiennent le tissu associatif local lié à leurs salariés.

Des salariés du Groupe collaborent de façon étroite avec des établissements d'enseignement (lycées, IUT, CFA).



# Droits de l'homme et actions environnementales

Parrainez un arbre  
de la Forêt Quo Vadis  
en achetant un carnet

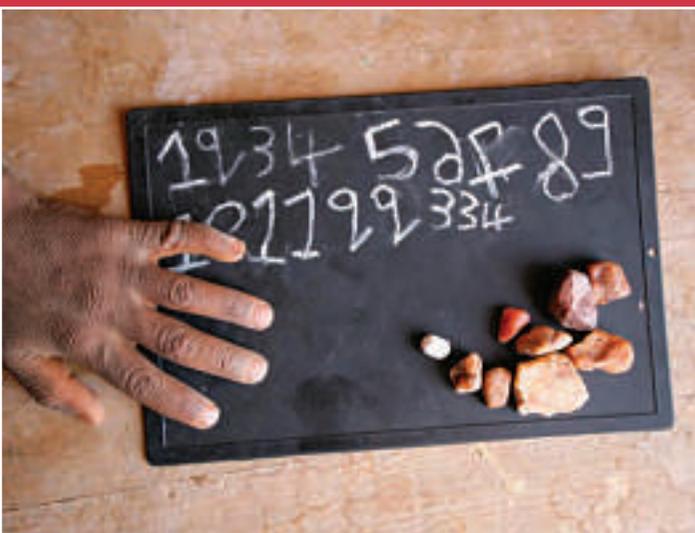
*Habana*

L'éducation est le pilier majeur des actions menées par le groupe en faveur des droits de l'Homme.

Soutenir la réussite scolaire des enfants est une évidence pour le Groupe qui met en œuvre des projets concrets en matière d'éducation et de sensibilisation du public aux droits de l'enfant. La lutte contre l'abandon scolaire, en particulier celui des filles en s'appuyant sur les acteurs locaux, se développe dans des villages marocains.

Depuis 2004, le Groupe a versé 3 068 K€ à l'Unicef. Cet argent a contribué à la scolarisation de 230 000 enfants au Bangladesh, au Maroc, aux Philippines et au Niger. Il a également contribué à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et du cadre scolaire dans plus de 4 000 écoles de ces mêmes pays.

Quo Vadis a, pour sa part, lancé depuis 2010 une campagne de reforestation au Niger. L'objectif à terme est une forêt de 100 000 arbres située sur la plantation de Dosso à 150km à l'Est de Niamey. La Forêt Quo Vadis participe également au développement économique de la région.



© NYHQ2010-3065/Pirozzi  
Students hold up their slates to show their answers during an arithmetic lesson in a community kindergarten the village of Garin Badjini, in Maradi Commune. The school was built with UNICEF support.

© UNICEF/NYHQ2007-2688/Pirozzi  
A child places touches a slate on which he has written numbers in his school in Azamalan Village, Agadez Region. On the slate are small rocks used for counting lessons.

# Rapport de vérification de la sincérité des informations relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale

Les informations sociales, environnementales et sociétales revues concernent l'exercice clos au 31 décembre 2013.

## Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par le Groupe Exacompta-Clairefontaine et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, en tant qu'organisme tiers indépendant, nous avons effectué un examen des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le rapport responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2013 du Groupe Exacompta-Clairefontaine.

Il appartient au Groupe Exacompta-Clairefontaine de publier les informations prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce français. Ces informations ont été préparées sous la coordination du directeur général délégué du Groupe Exacompta-Clairefontaine conformément :

- aux questionnaires de collecte des informations sociales et environnementales et aux outils d'agrégation des données sociales et environnementales ;

ci-après nommés «les procédures de reporting» consultables au siège du Groupe Exacompta Clairefontaine.

Il nous revient de conduire les travaux, en application de l'article R.225-105-2 du code de commerce français, nous permettant d'établir le présent rapport de vérification.

Les conclusions de ce rapport intègrent :

- une attestation relative à la présence des informations sociales, environnementales et sociétales, prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce français ;
- un avis motivé sur la sincérité des informations publiées et, le cas échéant, un avis motivé sur les explications relatives à l'absence de certaines informations.

Nous déclarons que ce rapport de vérification a été élaboré de manière indépendante, et en toute impartialité, et que nos travaux ont été conduits conformément aux pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante. Par ailleurs nous avons mis en place un code éthique appliqué par l'ensemble du personnel de Bureau Veritas.

## Nature et étendue des travaux

Nos travaux ont été conduits en avril 2014, par une équipe de vérificateurs compétents en responsabilité sociétale couvrant les volets environnement, social et sociétal.

Nous nous sommes assurés que les informations sociales, environnementales et sociétales portaient sur le périmètre consolidé tel que défini dans les articles L 233-1 et L 233-3 du code de commerce français. Les adaptations de périmètre pour le reporting des données sociales, environnementales et sociétales sont précisées dans le rapport responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2013.

Pour l'attestation de présence nous avons conduit les travaux suivants :

- prise de connaissance des orientations en matière de développement durable du Groupe, en fonction de ses impacts sociaux et environnementaux et de ses engagements sociétaux ;
- comparaison des informations présentes dans le rapport responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2013 avec la liste prévue par l'article R 225-105-1 du code de commerce français ;
- vérification de la présence d'explication en cas d'informations omises.

Pour l'avis motivé sur la sincérité nous avons effectué nos travaux conformément à l'arrêté français du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et notre méthodologie interne.

Nous avons mis en œuvre les travaux suivants permettant de conclure sur le fait que les informations sociales, environnementales et sociétales ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux procédures de reporting :

- examen des procédures de reporting au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible et exhaustivité ;
- identification des personnes, qui au sein du Groupe sont en charge des processus de collecte et, le cas échéant, sont responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
- vérification de la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations ;
- prise de connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des informations ;
- conduite d'entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental, social et sociétal ;
- sélection d'informations consolidées à tester<sup>(1)</sup> et détermination de la nature et de l'étendue des tests à mener en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité du Groupe ainsi que ses engagements sociétaux.

(1) **Informations sociales** : effectif total et répartition par sexe, par âge, par zone géographique et répartition des CDI par catégorie socio-professionnelle ; nombre d'embauches ; nombre de départs par motifs ; masse salariale ; part des salariés en temps plein et temps partiel, part des salariés selon les rythmes de travail, , nombre d'heures supplémentaires et nombre d'heures chômées, taux d'absentéisme ; nombre d'accords collectifs signés en France; montants versés au titres des avantages sociaux et subventions versées, taux de gravité et taux de fréquence des accidents du travail ; maladies professionnelles, nombre d'heures de formation et répartition par CSP ; nombre de salariés handicapés et dépenses relatives au personnel handicapé; nombre de stagiaires et d'apprentis.

**Informations environnementales** : quantité de fibres consommée (82,25%), quantités de déchets (65,60%) réparties par catégories, consommation de gaz (87,41%), consommation de fioul lourd (100%), consommation de fioul domestique (21,21%), consommation d'électricité (80,92%), quantité d'électricité produite (100%); biomasse (100%), émission de GES papeteries (91,91%); émission de NOx (88,75%), SOx (100%), poussières (100%) et CO (99,48%) ; consommation d'eau (79,72%) répartie par provenance, demande chimique en oxygène (86,26%), matières en suspension (93,73%), demande biologique en oxygène après 5 jours (93%), azote total (83,05%), phosphore total (95,80%), les investissements pour préserver l'investissement (85,69%).

- pour les informations quantitatives que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
  - réalisé une revue analytique des informations et vérifié sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
  - sélectionné d'un échantillon de sites<sup>(2)</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées du Groupe, de leur implantation, des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices et d'une analyse de risques.
  - pour chacun des sites sélectionnés nous avons effectué les travaux suivants :
    - \* conduite d'entretiens pour vérifier la correcte application des procédures de reporting ;
    - \* réalisation de tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données avec des pièces justificatives.

L'échantillon de sites sélectionnés représente un taux de couverture de 21% à 100% des valeurs reportées pour les informations environnementales, et 32% des valeurs reportées pour les informations sociales.

- Pour les informations qualitatives que nous avons considérées importantes, nous avons mené des entretiens, analysés les documents sources et le cas échéant des données publiques.
- Pour les explications relatives aux informations omises, nous en avons apprécié la pertinence.

## Observations sur les procédures de reporting et les informations

Les procédures et pratiques de reporting du Groupe Exacompta-Clairefontaine appellent de notre part les observations suivantes :

- Il est à noter un élargissement du nombre de filiales ayant contribué au reporting pour l'exercice 2013, seules Rodéco et la holding au Maroc n'ont pas participé ;
- Le processus de collecte des informations devra être renforcé par la mise en place de définitions des données à collecter, notamment pour les données sociales, en particulier ces définitions devront être adaptées au caractère international du groupe ;
- L'identification des personnes en charges de la collecte des données et de celles responsables de leur contrôle interne au niveau des filiales devra être engagée pour permettre une remontée plus robuste des données au niveau du siège, la sensibilisation de ces personnes aux processus de reporting devra être envisagée, y compris à la conservation des éléments probants ;
- Les dispositions du contrôle interne des données, de leur saisie et de leur traitement au niveau du siège doivent être améliorées et certaines d'entre elles automatisées notamment pour les données sociales ;

## Attestation de présence

Sur la base de nos travaux, et dans la limite du périmètre défini par le Groupe, nous attestons de la présence de toutes les informations sociales, environnementales et sociétales requises, à l'exception de l'information sur la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité pour laquelle aucune explication n'est fournie.

## Avis de sincérité et d'assurance

Nous exprimons la réserve suivante :

La méthode de calcul de l'absentéisme manque de fiabilité et affecte la donnée finale de manière significative, du fait de différences constatées au niveau des sites quant aux motifs d'absence pris en compte, à leur ventilation dans les catégories retenues, et au mode de calcul des heures théoriques travaillées. Il est nécessaire de renforcer la mise en œuvre des méthodes internes de reporting et de suivi.

En conclusion, excepté la réserve ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales, communiquées par le Groupe Exacompta-Clairefontaine dans son rapport responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2013.

Les explications fournies pour les informations omises nous ont semblé recevables.

Puteaux, le 22 avril 2014

Pour Bureau Veritas

Jacques Matillon

Directeur d'agence



---

## EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

---

Siège social  
19, rue de l'Abbaye  
88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE  
[www.exacomptaclairefontaine.fr](http://www.exacomptaclairefontaine.fr)